

Le Frelon asiatique à pattes jaunes (*Vespa velutina nigrithorax*) :



Risques sanitaires et Impacts de sa prolifération invasive

Plan de la présentation

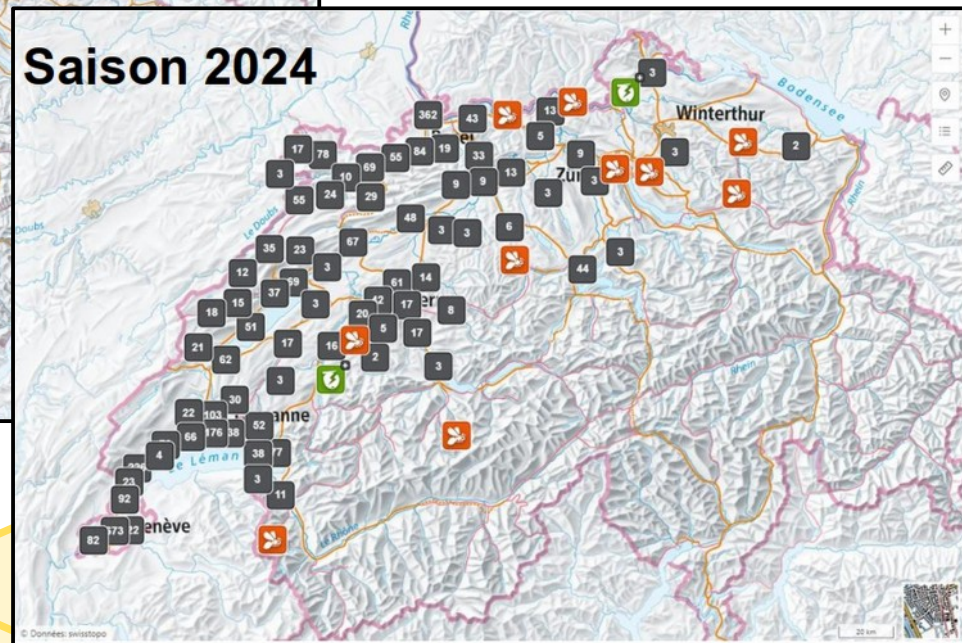
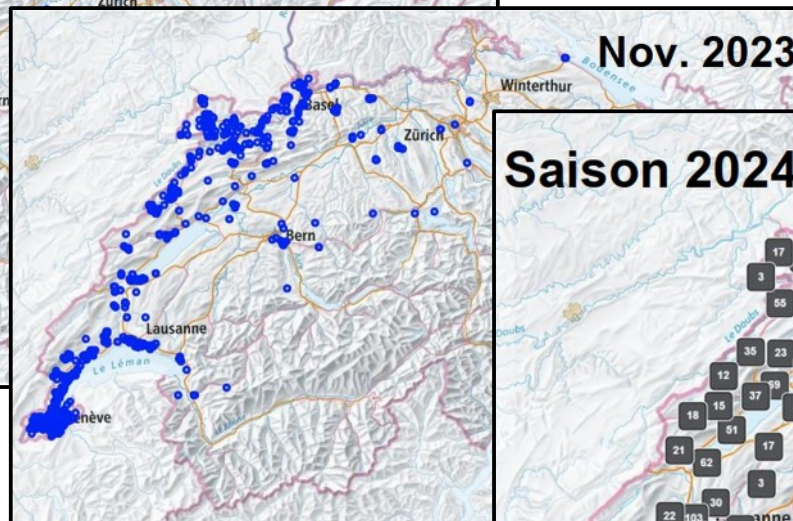
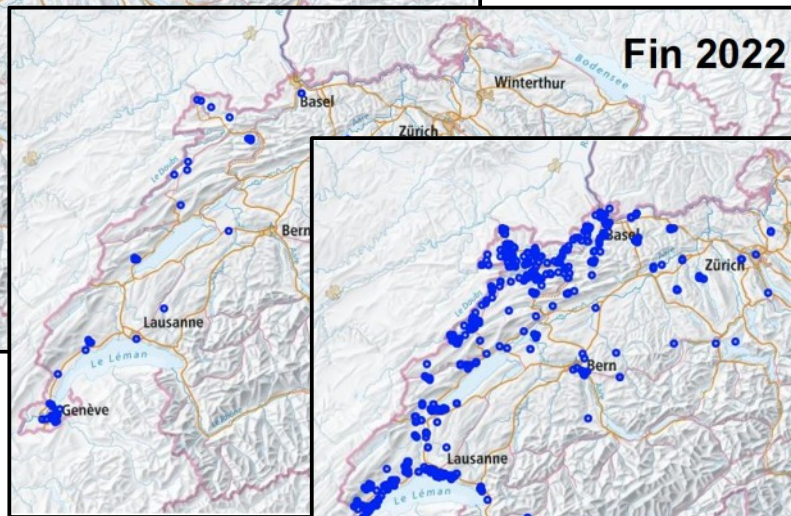
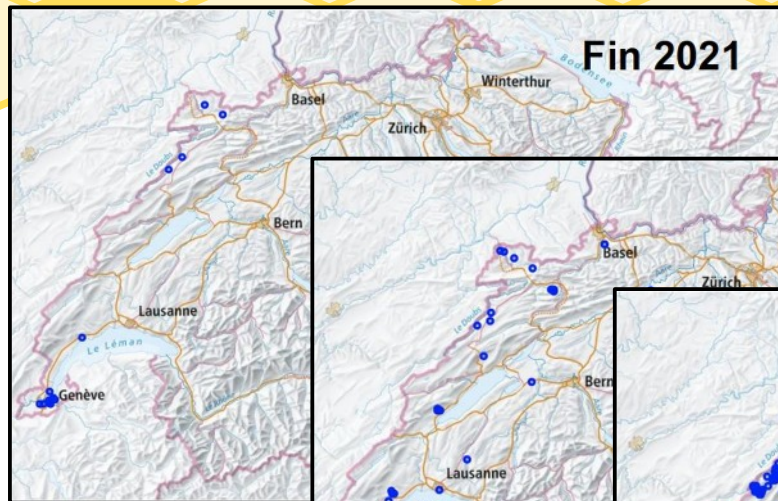
- 1 Qui est concerné
- 2 Evolution de l'invasion
- 3 Risques sanitaires
- 4 Impacts sur l'environnement et l'apiculture
- 5 Reconnaître le frelon asiatique :
 - Abeilles Bourdons Guêpes et Frelons
 - Frelons et Guêpes
 - Frelon européen et frelon asiatique
- 7 Cycle de vie
- 8 Destruction de nids
- 9 Comment signaler les frelons asiatiques

Qui est spécifiquement concerné ?

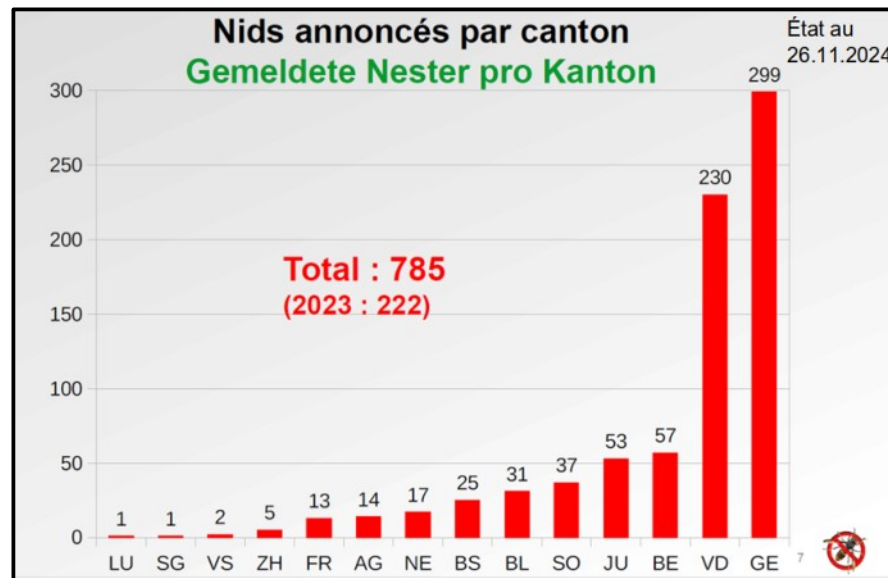
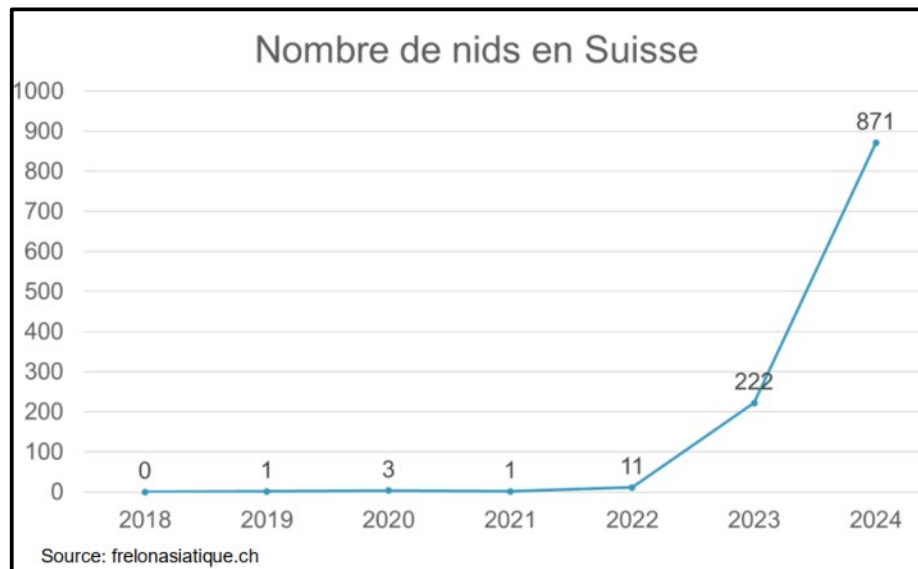
- Forestiers, bûcherons, agriculteurs, apiculteurs, ...
- Promeneurs, vététistes, coureurs, ...
- Chasseurs, Pêcheurs
- Fournisseurs d'électricité ...
- Propriétaires et Communes, ...
- Naturalistes, biologistes, ...



Invasion du frelon asiatique en Suisse



Nombres de nids de frelons asiatiques



Risques sanitaires

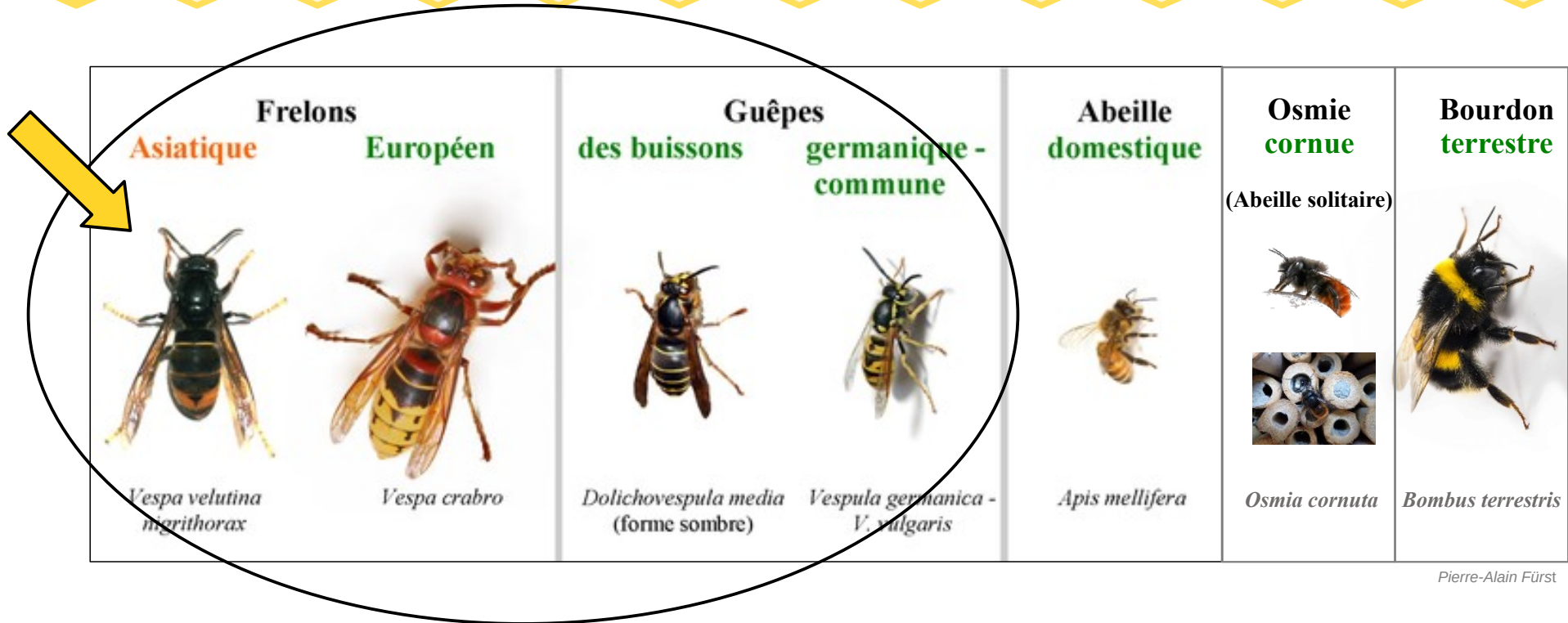
- Espèce peu agressive, sauf près du nid !
- Piqûre douloureuse, mais moins que celle d'une guêpe
- Attention toutefois aux éventuelles allergies !
- Danger réel si plusieurs piqûres
- Risques liés à l'augmentation du nombres de nid



Impacts sur l'apiculture et l'environnement

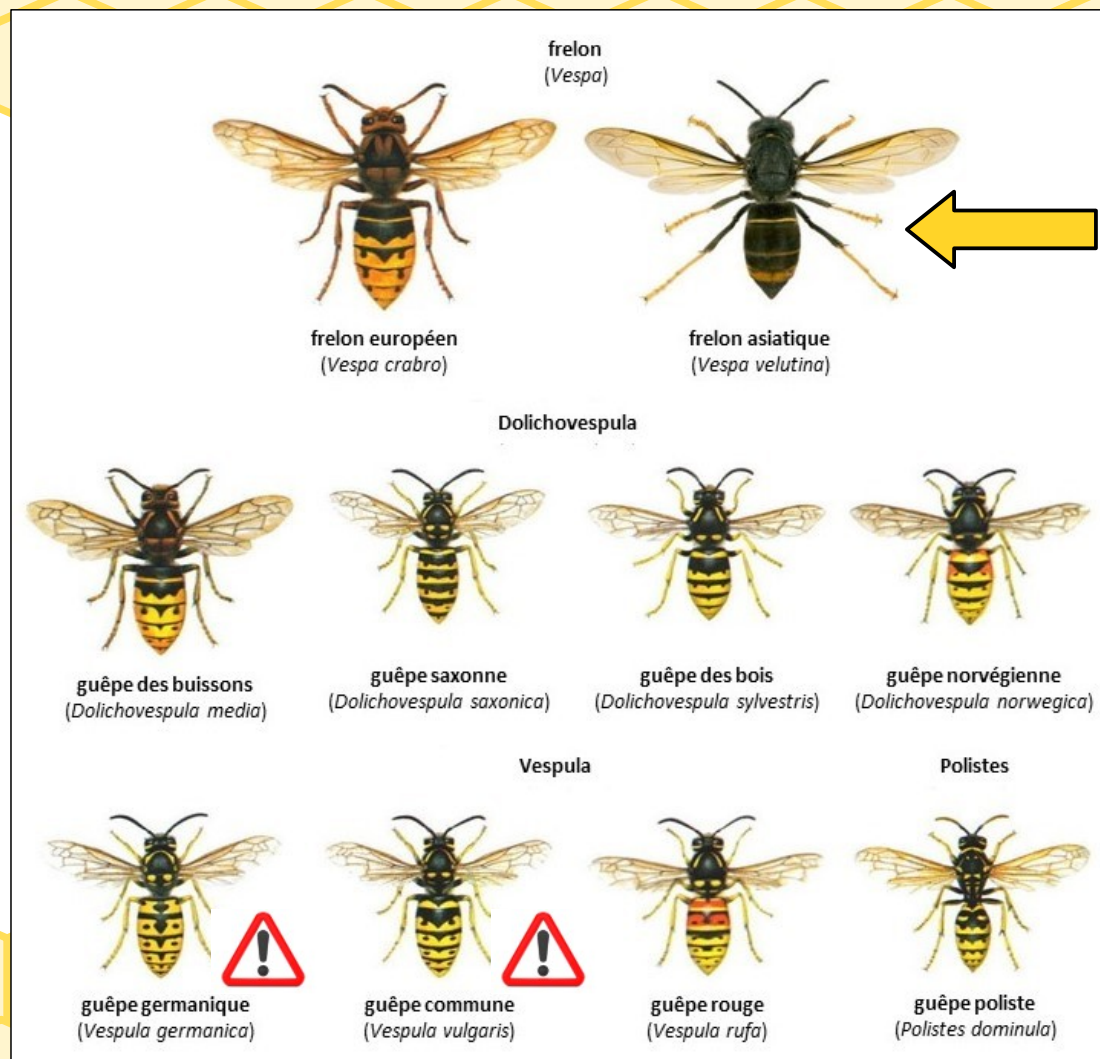
- Fragilisation / destructions des colonies d'abeilles domestiques
→ **stress, prédation**
- Attaques sur les fruits (raisins, pommes, poires, ...)
→ **ravages de cultures fruitières**
- Diminution de la biodiversité entomologique indigène
→ **prédation, dérangements**
- Conséquences indirectes sur la pollinisation des arbres fruitiers par les abeilles
→ **forte diminution de l'entomogamie**

Frelons Guêpes Bourdons et Abeilles



Pierre-Alain Fürst

Les guêpes et frelons de Suisse



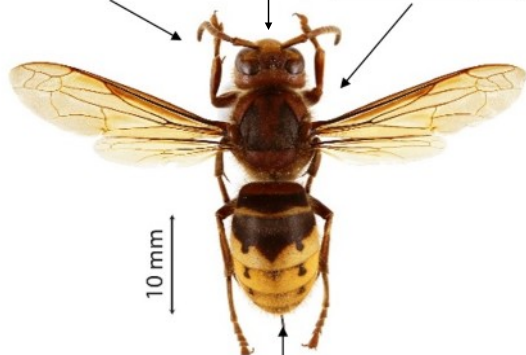
Différencier le frelon européen du frelon asiatique

Frelon européen *Vespa crabro*

Tête jaune et brun-roux

Pattes
brunes

Thorax
brun-rouge



10 mm

Abdomen
majoritairement
jaune

Photo : © Q. Rome/MNHN

En vol : abdomen jaune bien visible

Frelon asiatique *Vespa velutina*

à signaler !

Tête noire et
visage orangé

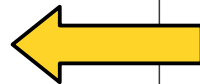
Extrémités
des pattes
jaunes

Thorax
noir

10 mm

Abdomen
majoritairement
noir

En vol : insecte globalement noir



Fréquents vols
stationnaires
«d'hélicoptères
ou de colibris»,
surtout devant les
ruches

Attention à la confusion avec
le papillon Moro-Sphinx



Cycle de vie annuel

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
		Phase N° 1									
			Phase N°2								
						Phase N° 3					
										Phase N° 4	



Phase N°1

SORTIE PRINTANIÈRE DE REINES FONDATRICES

Les **Reines** fondatrices sortent d'hivernation, volent, s'alimentent (sucres sur camélia, lierre, saule ; protéines avec insectes) et recherche un endroit pour construire un nid primaire.

Actions

CAPTURES
PIÉGAGES ?

Phase N°2

CONSTRUCTION DE NIDS PRIMAIRES (NIDS I)

Nids I sphériques avec ouverture en-dessous, situés dans une cabane, un nichoir, sous un avant-toit, La **Reine** pond des œufs qui donneront les premières **Ouvrières** et sort pour se nourrir et alimenter les larves. Nid de la taille d'une orange ou d'un pamplemousse.

DESTRUCTIONS DES NIDS I
± FACILES ET PEU RISQUÉES



Phase N°3

CONSTRUCTION DE NIDS SECONDAIRES (NIDS II)

Nids II souvent en forme de poire qui augmente progressivement de volume, pouvant atteindre 80 cm de diamètre, situés le plus souvent haut dans les arbres ; **ouverture latérale** ! La **Reine** ne sort plus et se consacre à la ponte. Les ouvrières (plusieurs milliers) bâtissent et ramènent la nourriture (proies pour les larves et sucre pour les adultes).

DESTRUCTIONS DES NIDS II
COMPLIQUÉES ET DANGEREUSES



Phase N°4

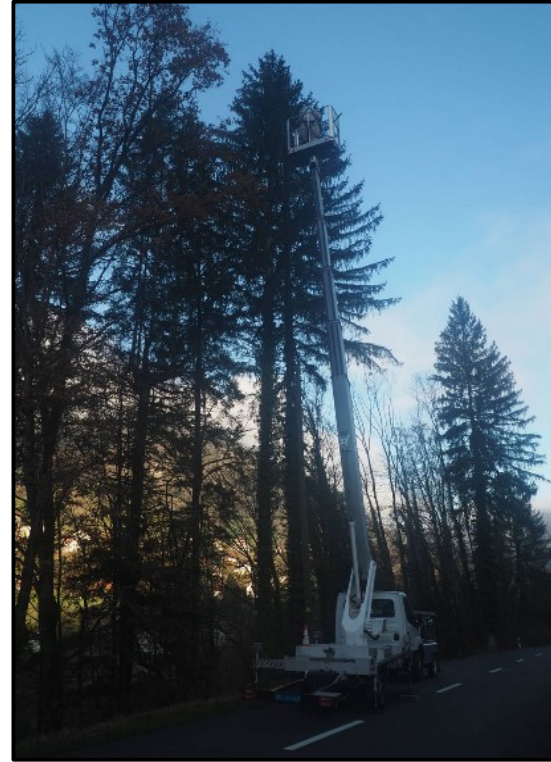
PÉRIODE DE REPRODUCTION

La reine a pondu des œufs qui donneront des **Reines** vierges et des **Mâles**. Ces individus sexués sortent s'envolent et s'accouplent. Seules les jeunes **Reines** fécondées passeront l'hiver dans un abri. Le nid II est abandonné.

CAPTURES
PIÉGAGES ?



DESTRUCTION DE NIDS SECONDAIRES



Comment signaler un frelon asiatique

I. Site internet www.frelonasiatique.ch

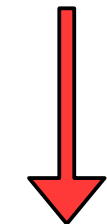
→ signalement d'individus et de nids

Nécessite de fournir une *photographie (individu, nid)* comme «preuve» pour validation.



II. Intervenants spécialistes régionaux

→ vérification des signalements *Se déplacent pour vérifier*



– District des Franches-Montagnes :

077 807 27 25



– District de Delémont :

077 807 28 73



– District d'Ajoie :

077 807 29 43





Merci pour votre attention
et
votre aide !